



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 21 juillet 2016

Communiqué de presse

Élections à la Chambre de Commerce et d'Industrie

Le renouvellement général des membres et des délégués de la chambre de commerce et d'industrie se déroulera entre le 20 octobre et le 02 novembre 2016.

Le vote des membres s'effectuera par correspondance ou par voie électronique.

Le vote des délégués s'effectuera **uniquement** par correspondance.

La consultation de la liste électorale est possible du lundi 18 juillet au jeudi 25 août 2016 dans les locaux de la chambre de commerce et d'industrie, du greffe du tribunal mixte de commerce et de la préfecture, au bureau de la réglementation, des élections et de la circulation.

Toute personne estimant avoir été omise, radiée ou classée dans une catégorie autre que celle à laquelle elle appartient, peut saisir la commission d'élaboration des listes électorales dont le siège est situé au tribunal mixte de commerce, Palais de Justice, avenue Victor Hugo 97200 Fort-de-France, pendant la période du 18 juillet au 25 août 2016.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/